

## PROCHAINE DATE DE COLLECTE DE L'AMIANTE LIE

### PROCEDURE DE DEPOT

**ATTENTION**, suite aux dernières recommandations de la CARSAT concernant la collecte des déchets d'amiante lié en déchèterie, la collecte de ces déchets sera réalisée suivant une procédure plus élaborée. Les nouvelles prescriptions sont :

1. Chaque dépôt devra être enregistré au moins une semaine avant la date prévue soit au 04 75 29 34 38 soit directement au bureau du SICTOMSED
2. Les déposants devront préciser leurs prénoms, noms, adresse, les quantités déposées. Un créneau horaire leur sera attribué pour le jour de la collecte
3. Les déchets devront être emballés, avant leur transport vers la déchèterie, à minima d'un film polyane de résistance à la pénétration minimale de 300 gr (selon NF EN ISO 7765) avec du scotch au logo amiante. Une liste des lieux de vente de ces emballages est disponible au SICTOMSED. Nous rappelons que les déchets conditionnés doivent être déposés dans la benne par l'utilisateur et que le SICTOMSED ne dispose pas de moyen mécanique de déchargement. Le non-respect des conditions de réception entraînera un refus du dépôt de déchet.

### **Prochaines dates pour la collecte des déchets amiantés pour 2022 - 2023 :**

- **le 08 novembre 2022 de 09h00 à 12h00**
- **le 07 février 2023 de 09h00 à 12h00**
- **le 02 mai 2023 de 09h00 à 12h00**
- **le 01 août 2023 de 09h00 à 12h00**
- **le 07 novembre 2023 de 09h00 à 12h00**

**Rappel** : Seuls les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes (plaques ondulées, tuyaux de canalisation d'eau, conduits de cheminées, dalles revêtements de sol amiantés, bacs horticoles etc.) sont acceptés à la déchèterie du SICTOMSED. **L'amiante libre et/ou friable n'est pas accepté.**